



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070442

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/07/2026 8H46 C:000008 I:44250
V/REF : 1072083
V/Email reçu le Lundi 13/07/2026 a 8H46

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

IMMEUBLE : 30 QUAI JOBEZ
39400 HAUTS DE BIENNE

Feillens, le 30 Juillet 2026

Référence Marché: 2022-MAIN-45-22OYMSV1-Dep39-0y

LOCALISATION : 30 QUAI JOBEZ - HAUT DE BIENNE - VACANT COMMERCIAL - MME JEANNET
0788690483

MOTIF : INTERVENIR POUR UN AJUSTAGE DE PORTE DE PLACARD - AJUSTAGE ET REGLAGE DE
3 PORTES INTERIEURS (SEJOUR -CHAMBRE 2 ET WC)
DETALONNAGE DE LA PORTE DE SALLE DE BAIN ET DE LA CHAMBRE 2
MS00021 X4 - MS00009 X2

Donneur d'ordre : Mme L LESCUYER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 27 JUILLET 2026 A 8H00
DETALONNAGE DE LA PORTE DE LA SALLE DE BAIN ET DE LA CHAMBRE 2
AJUSTAGE DES 4 PORTES INTÉRIEUR
REGLAGE DE LA PORTE DE PLACARD
TEST DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 27/07/26 a 18H21 Mme L LESCUYER

MS00023 MS00021 MS00009

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	94,88	94,88

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070442

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00023-Reglage porte coulissante	1	73,80	73,80
4,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	63,25	253,00
2,00	MS00009-Détalonnage de Porte	1	52,71	105,42
TOTAL H.T.				527,10
T.V.A. a 10,00%				52,71
TOTAL T.T.C.En EURO				579,81

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1072083 du 10/07/2026

Pr.

SEM CODA
AGENCE D'OYONNAX
188, rue Anatole France
CS 30595
01117 OYONNAX CEDEX
Tel:04.74.73.06.78

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENES

Immeuble collectif

☒

Individuel

☐

- 2 ans

☐

Non Conventionné

☐

Fournitures seules

☐

Travaux dits urgents

☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

VACANT COMMERCIAL
30 Quai Jobez
39400 HAUTS DE BIENNE

Référence de la Demande

Téléphone : 00.00.00.000.0._/06.64.17.25.88

04664-00002-00002-00014 H / Type 3 / 01

Etage : 01

Date entrée: 01/01/2023

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61513100

Dossier : AG5 - 26RGPMOREZ

Marché : M - 230509002-1

Délai

Date limite exécution : 25/07/2026

Observations

RELOCATION 01/08/2026

INTERVENIR EN AMONT

acces Mme JEANNET 07/88/69/04/83

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00021 Ajustage porte placard MSE (milieu) compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions	1,00	63,26	63,26	6,33	69,59
MS00021 Ajustage de porte intérieure pour supprimer vibration compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions séjour, WC et chambre 2	3,00	63,26	189,78	18,98	208,76
MS00009 Détalonnage de Porte SDB + CH2	2,00	52,72	105,44	10,54	115,98
Total H.T.					358,48
Total TVA					35,85
Total TTC					394,33

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE D'OYONNAX

EDN6



Bon de Commande

N° : 1072083 du 10/07/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

Demande de travaux suivie par CORBELIN AMELIE le 10/07/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Sandrine GUILLET

Directrice Adjointe en charge de la proximité et des territoires
Direction Gestion Immobilière

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE D'OYONNAX**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **30 Quai Jobez 39400 HAUTS DE BIENNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **13/07/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1072083